



Cagnotte, le 15 septembre 2017

## Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



**Monsieur le Préfet des Landes**  
**24 rue Victor Hugo**  
**40021 Mont de Marsan Cédex**

Transmission électronique : [pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr](mailto:pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr)

Objet : barthes de l'Adour

Monsieur le Préfet,

Nous avons fait aujourd'hui une sortie botanique dans la barthe de Rivière, Saas et Gourby.

Permettez-nous d'attirer votre attention sur une situation paradoxale : nous avons constaté que les "prairies de Jussie" étaient moissonnées pour en faire probablement du compost. Cela part d'une logique visant à réduire la jussie ; mais nous avons bien observé pas mal de pieds de *Pulicaria vulgaris*, espèce protégée au niveau national, qui se développe en fin d'été dans les barthes.

Finalement, en agissant ainsi pour limiter la présence d'une espèce invasive, la jussie en l'occurrence, on détruit impunément une population d'espèce protégée ! Ceci certainement sans aucune autorisation ministérielle, puisque sans doute par ignorance aucun dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèce végétale protégée n'a été constitué et remis au Ministère de la transition écologique et solidaire pour avis du Conseil national de protection de la nature.

Alors comment faudrait-il gérer ce paradoxe ?

Il semblerait logique de n'autoriser la fauche de la jussie qu'après que la pulicaria a bouclé son cycle de développement, c'est à dire après fructification et dispersion des semences. Or présentement, on en est loin... Nous savons qu'en retardant la fauche de ces espaces, on s'expose à ce qu'ils soient inondés... mais est-ce une façon légitime actuellement de gérer la biodiversité ?

En vous remerciant pour l'attention qui sera accordée à ce problème, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[georges.cingal@wanadoo.fr](mailto:georges.cingal@wanadoo.fr) <http://www.sepanso40.fr>